

#4 Politique publique et accès aux pratiques sportives

UN CADRE JURIDIQUE QUI ÉVOLUE

Le Ministère des Sports poursuit l'objectif d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, que ce soit dans l'accès aux pratiques sportives, plus largement **aux métiers du sport, la féminisation des instances dirigeantes, la médiatisation du sport féminin et la lutte contre les violences sexuelles dans le sport.**

OBLIGATION D'UN ÉGAL ACCÈS DES FEMMES ET DES HOMMES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES, ET PROPOSE DES MESURES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ RÉELLE

🏛️ *Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.
Charte européenne du sport pour tous, adoptée par le Comité des Ministres en 1975 et révisé en 2021*

AGRÈMENT DES ASSOCIATIONS SOUS CONDITION DE RESPECTER UN ÉGAL ACCÈS DES FEMMES ET DES HOMMES AUX INSTANCES DIRIGEANTES

🏛️ *Loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.*

INTÉGRATION D'UN PLAN DE FÉMINISATION DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES DANS LES CONVENTIONS D'OBJECTIFS SIGNÉ AVEC LE MINISTÈRE DU SPORT DEPUIS 2012

🏛️ *Accord du 30 novembre 2018.
Circulaire du 9 mars 2018 qui instaure la mise en place d'un plan de prévention et de traitement des violences sexuelles et sexistes dans les administrations.*

OBLIGATION DE PARITÉ DES COMITÉS DIRECTEURS DANS LES FÉDÉRATIONS

🏛️ *Loi n° 2014-873 du 04 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
Loi du 2 mars sur la démocratisation du sport : obligation de renouvellement des instances dirigeantes, avec la parité femmes/hommes renforcée dans les fédérations sportives et la limitation du nombre de mandats des présidents.*

UNE ÉGALITÉ (encore) EN CONSTRUCTION

Les femmes sont sous représentées dans les métiers du sport :

83%

Des présidences de fédérations sportives sont confiées à des hommes.

83%

Des victimes de violences sexistes et sexuelles sont des femmes.

89%

Des hommes occupent les postes d'entraîneurs.

4%

C'est la couverture médiatique sportive féminine dans le monde alors que les femmes représentent 40% des sportifs et sportives.

-37x

Écart de rémunération dans le football entre les hommes et les femmes.

*Données issues de l'Essentiel - chiffres clés Édition 2021

4^{ÈME} RENCONTRE INSOLITE DU PAYS DE GRASSE « LE GRAND PARI DE L'ÉGALITÉ » Organisation d'une soirée « Les Ambassadrices et Ambassadeurs du Sport »



→ Une démarche inclusive pour prendre conscience que l'accès aux pratiques sportives et aux équipements est un facteur d'égalité.

🕒 Élu·es | Agent·es en charge des pratiques sportives | Responsable des clubs | Responsable des associations sportives